

L'accueil des enfants en Instruction en Famille

Année scolaire 2017-2018

L'Ecole Buissonnante souhaite ouvrir ses portes aux enfants de 6 ans et plus, en instruction en famille (IEF).

L'objectif est de permettre à ces enfants et familles de bénéficier des ressources de l'école, en ayant accès au matériel, à l'encadrement pédagogique, à un environnement riche proposé et en créant des liens relationnels.

Seuls le mardi et le jeudi seront ouverts aux IEF, soit à la journée soit sur 2 demi-journées (le matin et/ou l'après-midi). Le contrat est établi sur un mois renouvelable, et ce, **en fonction des places disponibles**, pour donner la priorité aux enfants souhaitant intégrer l'école à temps plein. Afin de ne pas perturber la classe et de respecter son implication au sein de l'école, la fréquentation doit être régulière. Il est fortement recommandé de faire participer l'enfant au temps de repas collectif afin de faciliter l'intégration au sein du groupe classe.

Une période d'essai est exigée - au même titre que les enfants à temps plein- dont la durée est réduite à 2 demi-journées pour les IEF, à l'issue desquelles une décision conjointe sera prise (entre les parents, l'enfant et l'équipe pédagogique).

Au cas où l'enfant n'intégrerait pas la classe, la période d'essai sera due (cf. tarifs).

En cas d'intégration, elle sera incluse dans le paiement mensuel.

Pour faciliter l'organisation, les temps de présence seront définis préalablement et ne pourront être modifiés qu'en fonction des disponibilités d'encadrement.

Le contrat d'intégration est obligatoirement redéfini chaque mois.

L'école Buissonnante ne peut garantir l'intégration sur du long terme.

N'ayant pas de double scolarisation possible d'un point de vue légal, les enfants restent déclarés en IEF. L'inscription partielle sera définitive après la phase d'entretien et les formalités administratives effectuées, à savoir, l'adhésion à l'association, le dossier d'inscription, le contrat mensuel spécial IEF, le règlement intérieur signé et le paiement.

A la rentrée 2017, l'adhésion des enfants en IEF débutera en **octobre**.

TARIFS

L'adhésion d'un enfant de plus de 6 ans en IEF comprend :

- Adhésion annuelle à l'association par famille : 20 €
- Frais de dossier : 80 €
- Période d'essai (2 semaines) : 34 € dû en cas de rupture de contrat.

Horaire demi-journée : 8h30-12h ou 13h-16h30

horaire demi-journée avec repas : 8h30-13h30

Horaire journée : 8h30-16h30, avec temps de garderie supplémentaire et payant

Tarif mensuel :

1 journée/semaine soit 4 journées/mois à choisir entre mardi ou jeudi	2 demi-journées /semaine soit 8 demi-journées/mois réparties sur le mardi et jeudi matin ou après-midi
68€/mois	68€/mois
78€/mois avec temps de garderie matin/soir	78€ /mois incluant temps de repas de 8h30-13h30

Conditions :

- En cas d'absences (pour maladie, rendez-vous, problème de transport...), les frais de scolarité ne seront pas remboursés.
- Les mois incluant les vacances scolaires sont recalculés chaque année. Par exemple, pour l'année scolaire 2017-2018.

MOIS particuliers	Octobre	Décembre	Février	Avril
semaines ouvertes	3 semaines	3 semaines	2 semaines	2 semaines
Pour une journée	51€/mois	51€/mois	44€/mois	44€/mois
Pour 2 demi- journées, sans repas	51€/mois	51€/mois	44€/mois	44€/mois
Pour 2 demi- journées avec repas	61€/mois	61€/mois	54€/mois	54€/mois

Pour informations, les vacances de notre zone pour l'année 2017-2018 sont les suivantes :

Vacances de la Toussaint : 21/10 au 05/11/17

vacances de Noël : 23/12 au 7/01/18

Vacances d'hiver : 10 au 26/02/18

Vacances de printemps :7 au 23/04/18

Vacances d'été : 07/07/18

PRE-INSCRIPTIONS DES IEF

Renseignements généraux

Renseignements sur les responsables légaux :

Parent 1

Nom

Prenom :

Adresse :

CP- Commune :

Telephone domicile :

Telephone portable :

E-mail :

Parent 2

Nom :

Prenom :

Adresse (si différente) :

CP- Commune :

Telephone domicile :

Telephone portable :

E-mail :

Renseignement sur le ou les enfant(s) à inscrire :

Prénom :

Date de naissance :

Prénom :

Date de naissance :

Souhaits de présence :

Veillez formuler vos souhaits de présence pour votre enfant en faisant une croix dans les cases correspondantes.

	Mardi	Jeudi
matin		
midi		
après-midi		
garderie		

Acceptation sous réserve des disponibilités.

Questionnaire

Pourquoi voulez-vous inscrire votre enfant dans cette école ?

.....
.....
.....
.....
.....

Que pensez-vous que l'école puisse apporter à votre enfant ? Et à vous ?

.....
.....
.....
.....
.....

Quelle contribution l'entourage peut-il apporter à l'école? (centres d'intérêt, propositions d'activités, compétences, disponibilités en temps)

.....
.....
.....
.....

Pensez-vous utiliser les temps périscolaire suivant :

- matin (8h-8h30) soir (16h30-17)

Quels sont les auteurs qui vous tiennent à cœur ? (Montessori, Freinet, Rabhi...)

.....
.....
.....

Nous vous invitons à prendre un rendez-vous avec l'équipe pédagogique pour un entretien et une visite de l'école, avec votre enfant. Vos propositions de rendez-vous :

.....
.....
.....
.....

- J'ai pris connaissance du livret d'accueil et du règlement intérieur

Date :

Noms et signatures des deux représentants légaux :

L' Association L'École Buissonnante, 26140 ANNEYRON

**CONTRAT D'INTEGRATION MENSUEL
A L'ECOLE BUISSONNANTE
D'UN ENFANT EN INSTRUCTION EN FAMILLE**

DATE :

Le présent contrat est établi entre

L'Association Ecole buissonnante, domicilié rue Jean Jaures, 26140 Anneyron
qui accepte d'accueillir dans sa structure,

l'enfant

né le

déclaré officiellement en instruction au sein de sa famille,

avec les mêmes conditions d'accueil, régies dans le règlement intérieur de l'école et
selon les conditions particulières d'accueil des enfants en IEF.

Qui s'engage, sur un mois renouvelable, sous réserve des disponibilités d'accueil, au
moyen d'avenants,

à accueillir l'enfant sur le mois de20.....

à raison de

soit le.....

en incluant la période d'essai de 2 semaines, qui validera l'intégration de l'enfant au
sein du groupe classe, après décision conjointe des parties concernées.

ET,

Les parents,

qui atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur, incluant les particularités
de l'intégration des enfants en instruction en famille et qui sont en accord avec la
philosophie de l'École Buissonnante.

Date :

Signature de l'enfant

Signatures des deux parents

Signature de la présidente

Signature de la directrice